SYNDICAT DES JEUNES AGRICULTEURS
REGION ILE DE FRANCE

7 RUE DU LOUVRE
75 001 PARIS

N°SIREN : 798 273 819

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

SYNDICAT DES JEUNES AGRICULTEURS REGION ILE DE FRANCE
7 RUE DU LOUVRE
75 001 PARIS
N°SIREN : 798 273 819
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale d'approbation des comptes clos le **31 décembre 2021**,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre syndicat des **JEUNES AGRICULTEURS REGION ILE DE FRANCE** relatifs à l'exercice de **12 mois** clos le **31 décembre 2020,** tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC 2018-06.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations , nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose le changement de méthode relative à l'application du règlement ANC 2018-06.

Nous avons déterminé qu'il n'y a pas d'autre point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport du trésorier ne nous ayant pas été communiqué, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Issy les Moulineaux,

le 19 décembre 2022

W AUDIT & ADVISORY
Société de Commissariat aux comptes

Représentée par Aurélien Wegmuller
Commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

3335 - SYNDICAT JA REGION IDF

BILAN ACTIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	36 942.25	36 942.25		184.11
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	2 973.71	1 956.29	1 017.42	650.31
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	152.50		152.50	152.50
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	**40 068.46**	**38 898.54**	**1 169.92**	**986.92**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	75 940.05		75 940.05	103 719.97
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	33 905.64		33 905.64	24 537.15
Charges constatées d'avance	1 020.30		1 020.30	1 020.30
TOTAL (II)	**110 865.99**		**110 865.99**	**129 277.42**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**150 934.45**	**38 898.54**	**112 035.91**	**130 264.34**

3335 - SYNDICAT JA REGION IDF

BILAN PASSIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	2 692.33	2 692.33
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	50 264.74	-2 556.26
Excédent ou déficit de l'exercice	-42 984.35	52 821.00
Situation nette (sous total)	*9 972.72*	*52 957.07*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		75.90
TOTAL (I)	**9 972.72**	**53 032.97**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 067.45	9 555.63
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 539.08	7 791.99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	91 456.66	59 883.75
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**102 063.19**	**77 231.37**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	**112 035.91**	**130 264.34**

3335 - SYNDICAT JA REGION IDF

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	7 371.00	6 780.00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	35 861.00	44 224.46
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	32 731.28	87 172.26
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	209.97	9 960.00
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	60 518.83	47 717.86
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**136 692.08**	**195 854.58**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	85 957.93	76 101.53
Aides financières	40 901.00	54 895.00
Impôts, taxes et versements assimilés		383.37
Salaires et traitements	17 300.22	34 214.97
Charges sociales	8 768.25	15 571.57
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	516.00	8 688.94
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	-285.56	-1.35
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**153 157.84**	**189 854.03**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-16 465.76**	**6 000.55**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	121.16	16.88
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**121.16**	**16.88**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		26.36
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		**26.36**
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	**121.16**	**-9.48**

3335 - SYNDICAT JA REGION IDF

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	**-16 344.60**	**5 991.07**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	22 754.80	64 996.22
Sur opérations en capital		5 960.41
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	75.90	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**22 830.70**	**70 956.63**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	39 148.62	24 126.70
Sur opérations en capital	10 321.83	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**49 470.45**	**24 126.70**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**-26 639.75**	**46 829.93**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**159 643.94**	**266 828.09**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	**202 628.29**	**214 007.09**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-42 984.35**	**52 821.00**

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

Le syndicat a pour objet :

Défendre les intérêts des jeunes agriculteurs (JA)
Défendre les jeunes agriculteurs en phase d'installation
Mettre en oeuvre toute action pour assurer le renouvellement des générations en agriculture
Proposer des idées novatrices pour l'avenir
Former des futurs résponsables syndicaux
Communiquer sur les métiers d'agriculteurs et animer le milieu rural

Au quotidien, JA construit, avec son réseau, des positions sur les dossiers agricoles et organise la mobilisation de ses adhérents autour d'actions de revendications et de communication auprès des professionnelles ou du grand public.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Le perimètre d'intervention du syndicat est celui de la région ILE DE FRANCE . Cela englobe les départements suivants :
77-78-91-92-93- 94-95

Les moyens mis en oeuvre :

Le syndicat perçoit des subventions de la région IDF et de la Chambre d'Agriculture IDF.

Le syndicat bénéficie également de convention avec la SAFER et Terre de Saveurs ainsi que la FRSEA.

Les cotisations JA au titre de l'exercice 2021 représentent la somme de 7.371€ se répartissant de la façon suivante :

JA 77 : 191 adhésions à 21€ unité soit un total de 4011€

JA 78 : 160 adhésions à 21€ unite soit un total de 3360€

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 112 035.91 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -42 984.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Le détail des subventions et fonds publics reçus :

SUBVENTIONS CONSEIL REGIONAL : 0

CESER CHRISTOPHE ROBIN : 4.425.28€

CONVENTION FRSEA : 9.000€

CONVENTION CHAMBRE D'AGRICULTURE : 12.806€

SAFER-CONVENTION PARTENARIAT : 3.500€

TERRE DE SAVEURS : 3000€

Le détail des produits exceptionnels :

ANNULATION PROVISION FSA 77 : 22.493,97€

ANNULATION JA MAG+BASE DE DONNES 77 : 76.83€

REGUL SUBVENTION CAIF 2019 : 180€

Le détail des charges exceptionnelles :

JA 78-SOLDE DE COMPTE : 10.321,83

CHARGES EXERCICE ANTERIEURS : 39.148,62€ se décomposant :

Regularisation JA 77/CAIF 2019 : 9.653,50€
Regularisation JA 78/CAIF 2019 : 19.690€
NDF Alix HEURTAUT : 200€
Annulation remboursement JA 77 : 3000€
Correction/compte 2020 JA 78 : 3000€
Indémnités Clément TORPIER 2S 2020 : 1500€
Indémnités Samuel Vandael 2S 2020 : 1500€
Solde compte JA NAtional : 592,38€
Bouygues Télécom : 12,74

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Logiciels et marques : 3 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	**36 942.25**		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & info., mobilier	2 274.71		699.00
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**2 274.71**		**699.00**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	152.50		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV	**152.50**		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**39 369.46**		**699.00**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. **TOTAL I**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL II**			**36 942.25**	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts, aménagts d.				
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Mat.bureau, info., mob.			2 973.71	
	Autres immos corporelles : Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III			**2 973.71**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations			152.50	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV			**152.50**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			**40 068.46**	

CAERIF

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SYNDICAT JA REGION IDF — **Du 01/01/2021 au 31/12/2021** — 3335

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	36 758.14	184.11		36 942.25
TOTAL	**36 758.14**	**184.11**		**36 942.25**
Terrains				
Constructions — Sur sol propre				
Constructions — Sur sol d'autrui				
Constructions — Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immos corporelles — Inst. générales agencem. amén. div.				
Autres immos corporelles — Matériel de transport				
Autres immos corporelles — Mat. bureau et informatique, mob.	1 624.40	331.89		1 956.29
Autres immos corporelles — Emballages récupérables divers				
TOTAL	**1 624.40**	**331.89**		**1 956.29**
TOTAL GENERAL	**38 382.54**	**516.00**		**38 898.54**

CADRE B — **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. — Sur sol propre							
Constr. — Sur sol autrui							
Constr. — Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. — Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. — Mat. transport							
Immo. corpor. — Mat. bureau mobilier					75.90		-75.90
Immo. corpor. — Emballages récup. divers							
TOTAL					**75.90**		**-75.90**
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL					**75.90**		**-75.90**
Total général non ventilé					**75.90**		**-75.90**

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	319.05	319.05	
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques — Divers	3 500.00	3 500.00	
	Groupe et associés (2)	100.00	100.00	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	72 021.00	72 021.00	
	Charges constatées d'avance	1 020.30	1 020.30	
	TOTAUX	**76 960.35**	**76 960.35**	
Renvois (1)	Montant des - Créances représentatives de titres prêtés			
	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			
(3)	Créances reçues par legs ou donations			

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 819.05
Disponibilités	
TOTAL	**3 819.05**

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 692.33		2 692.33				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires							2 692.33
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	-2 556.26		-2 556.26		108 198.26	55 377.26	50 264.74
Excédent ou déficit de l'exercice	52 821.00		52 821.00		248 794.25	344 599.60	-42 984.35
Provisions réglementées	75.90		75.90			75.90	
TOTAUX	**53 032.97**		**53 032.97**		**356 992.51**	**400 052.76**	**9 972.72**

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	9 067.45	9 067.45		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	1 539.08	1 539.08		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)	88 456.66	88 456.66		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	3 000.00	3 000.00		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**102 063.19**	**102 063.19**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Montant divers emprunts, dettes/associés

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 213.94
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**5 213.94**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Depuis le mois de juillet 2021, le syndicat ne dispose plus de salarié . Il s'agit désormais d'une mise à disposition par JA National.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI-PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	AUTRES	**DIRIGEANTS**	**PROVISIONS**			**MONTANT**
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI-PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus						
TOTAL						